

Quand je le vis, le soir à neuf heures, le bras était complètement inerte, la jambe servait encore un peu. Le malade se tenait debout et même pouvait marcher en s'appuyant sur les meubles, mais sans pouvoir décoller le pied du plancher. L'embarras de la parole s'était accru. Cette histoire classique confirma donc mes premiers soupçons. A aucun moment le malade ne perdit connaissance et j'interrogeai le malade sur la syphilis, le pressant de répondre sans ambages. Il n'y fit aucune difficulté et j'appris à mon grand étonnement que deux ans seulement auparavant, au mois de mai 1893, il avait contracté un chancre vénérien.

J'étais donc en présence d'une manifestation tertiaire très précoce. Mais ce qui me surprit davantage, ce fut de savoir que le malade avait suivi régulièrement et avec le plus grand soin un traitement très rigoureux. Première année, quatre cures de deux mois avec les pilules de Biorc, à la dose de trois par jour. Seconde année, quatre cures avec les mêmes pilules et, dans l'intervalle, quatre cures à l'iodure de potassium, à la dose de quatre grammes par jour. Après un mois de repos, le malade était sur le point de recommencer une nouvelle série de cures alternantes, lorsque les accidents débutèrent. Grâce à ce traitement, le malade n'avait eu que des accidents secondaires très légers; roséole peu marquée, qui disparurent rapidement; chute des cheveux à peine perceptible et quelques plaques muqueuses. C'est à ce même traitement préventif que j'attribue la disparition rapide des symptômes et la guérison complète qui suivit le traitement intensif que j'instituai: frictions mercurielles de quatre grammes d'iodure de potassium avec le régime lacté absolu. Huit jours après le début du traitement, le malade pouvait descendre seul un escalier de vingt-deux marches. S'il ne pouvait mouvoir le bras, il remuait la main. Un mois après, la marche était facile, les mouvements du bras assez étendus et la parole à peine embarrassée. J'ajoutai l'électricité au traitement spécifique et deux mois, jour pour jour, après le début des accidents, le malade pouvait retourner à ses occupations ordinaires et reprendre l'exercice de sa profession. La main était aussi forte qu'auparavant. Et aujourd'hui toute trace de l'accident est disparue.

Des deux observations qui précèdent, nous pouvons tirer un enseignement utile. D'abord celui de nous tenir toujours sur nos gardes et de savoir redouter des accidents moins rares que l'on ne le croit généralement. Ensuite, de bien connaître, pour les pouvoir bien rechercher, ces accidents tertiaires, toujours redoutables, même lorsqu'ils sont rigoureusement traités, et qui peuvent devenir rapidement mortels ou tout au moins causer des désordres irréparables, si le traitement spécifique n'est pas aussitôt appliqué avec énergie.

Montréal, décembre 1. 1895.